COURS ONLINE INTRODUCTION A LA RECHERCHE BA2 – MARS 2020

PRESENTATION D’UNE ANALYSE – extraits à commenter

**corrigé**

EXERCICE : commentez les différents exemples ci-dessous en indiquant s’ils sont intégrés et gérés correctement en fonction des instructions qui ont été données dans le cours online. Merci d’utiliser la grille de commentaires qui vous a été jointe (doc. Word).

Rappel :

Cet exercice doit être réalisé après avoir visionné le cours online « présentation d’une analyse »

J’attends votre document complété par retour de mail au plus tard le vendredi 27 mars 12h.

|  |
| --- |
| Exemple 1 – insertion d’un extrait de partition.      Vous avez tous bien compris que cet exemple pose plusieurs problèmes évidents :   * Absence de numérotation * Absence de légende (œuvre, mouvement, numéro de mesures). * Absence de barre de mesure finale * Il manque la ligne de la flûte   L’ajout du nom des instruments à côté des portées ne me semble pas impératif car nous savons comment se distribue les parties d’un quatuor à cordes. Il serait important de les noter dans le cas d’une répartition ou d’une instrumentation non-conventionnelle.  Indépendamment des problèmes purement graphiques, cet exemple est beaucoup trop court pour que le lecteur se rende compte d’une quelconque juxtaposition rythmique. En sélectionnant un motif, il faut bien se demander s’il est suffisamment complet pour jouer son rôle ou s’il est trop long et disperse l’attention du lecteur.  Certains d’entre vous ont noté l’absence du ¾. En fait, je suppose que l’auteur a voulu parler d’une impression de binarité au sein du 6/8, mais je n’en suis pas certaine car l’exemple est trop court. Quoi qu’il en soit, et cela revient au même : l’extrait ne correspond pas au texte et apporte de la confusion au lieu d’illustrer les propos.  Certains ont regretté que l’indication *Moderato* ne figure pas sur l’exemple. A mon avis ce n’est pas une nécessité absolue de le faire figurer, mais si elle se trouve aisément dans le cadre de la sélection de l’extrait, il pourrait être pertinent de ne pas l’enlever… |
| Exemple 2 – insertion d’un extrait de partition.  Ce solo est un excellent exemple de développement motivique. En effet, la majeure partie peut être analysée avec ces quelques éléments :    La cellule ‘’le modèle’’ est composée de la 4te (avec une ornementation qui lie les deux notes) du rythme 1, et sera, au début, comme nous le verrons, utilisée avec la note constante. C’est donc un modèle qui construit la majorité du reste du solo.  Les rythme 2 et 2’ seront les autres idées utilisées lorsque Jim Hall s’éloigne du modèle.  Cet exemple est plutôt un bon exemple, mais il est vrai qu’il faut faire un petit effort pour le lire. Quoi qu’il en soit, il met clairement en évidence dans la partition ce que le texte analytique propose. Il y a toutefois des imperfections comme l’absence de numérotation, de légende (notamment le nom de la pièce d’où est tiré le solo, l’album, l’enregistrement live…). Certains d’entre vous ont noté que l’origine de l’exemple (édition, ouvrage…) n’était pas mentionnée. Il n’est pas nécessaire de le faire pour les partitions, mais l’édition doit figurer dans la bibliographie. Toutefois, ici, tout porte à croire que l’auteur a fourni le relevé qu’il a effectué en écoutant le solo (c’est certainement précisé dans le texte, mais pourrait aussi figurer dans la légende). Dans ce cas, il lui suffit de le dire dans le texte et il n’a pas besoin de répéter cette information dans chaque légende de chaque exemple.  La présence des double-barres dans la deuxième ligne empêchent de comprendre si cet exemple est un extrait suivi ou une compilation de différents moments du solo – l’absence des numéros de mesures ne nous aide pas à le comprendre. Quelques un d’entre vous ont noté que ce choix de disposition apportait de la confusion. Je partage leur avis.  […]  Les mesures 62-63 marquent le retour du modèle, mais doté d’une variation ornementale et d’un développement strict. Le tout exprime une gamme pentatonique.  Les mesures 63-64 répètent la cellule, mais sans la tête (le fa) et par déplacement rythmique, placent la phrase sur le 4.    On retrouve ici les mêmes soucis de légende et numérotation. Toutefois, la deuxième partie de l’exemple est plus claire puisqu’elle mentionne le numéro des mesures. Il aurait été important de mettre à nouveau en évidence cette cellule « modèle » de façon à ce que le lecteur ne doive pas revenir à l’exemple précédent pour l’identifier et la rechercher lui-même. La toute dernière phrase du texte n’est pas mise en évidence dans l’exemple et le lecteur doit faire le travail de recherche pour comprendre où se trouve le déplacement rythmique et ce qu’il concerne.  Cet exemple a donc beaucoup d’utilité et illustre bien à quel point il est important d’annoter les partitions que vous joignez de façon rendre plus claire votre texte et à faire saisir rapidement la logique de votre analyse au lecteur ou à l’auditeur. |
| Exemple 3 – illustration  clip_image001  *Image 1 tirée de : https://www.novelty-group.com/location-materiel/sonorisation/micro*  *s-a-fil/statique/shure/beta91a-374*  Vous avez unanimement noté que cet exemple est très énigmatique. C’est vrai qu’en l’absence de texte, c’est très incongru. Toutefois, même si le texte avait clairement permis de comprendre de quoi il s’agit, la légende en question aurait été incomplète ; il aurait été indispensable d’indiquer ce qu’est cet objet et éventuellement ce qu’il a de spécifique pour mériter une illustration. Toutefois, on y retrouve une numérotation et la référence de la source de l’image via l’url. Mettre un url complet dans une légende est assez peu esthétique, toutefois, ce n’est pas une erreur. En admettant que l’auteur estime que l’url ne dérange pas, il aurait été important de noter le nom du site, du blog ou de l’auteur de la page, de façon à ce que le lecteur puisse retrouver la référence complète dans la bibliographie. |
| Exemple 4 – illustration et exemple musical    Tous ont estimé qu’il était bien nécessaire de mettre une utilisation du bombo, instrument exotique qui n’est pas connu de tous. Toutefois, la photo, qui mériterait d’être plus grande, n’est ni numérotée ni légendée. Même si le texte est clair, la légende devrait indiquer qu’il s’agit d’un bombo. Les plus attentifs d’entre vous auront noté que le texte mentionne l’existence de plusieurs sortes de bombos et que nous ne savons pas de quel type d’instrument il s’agit ici. Un problème encore : il manque la référence, l’indication de la source de l’image. En n’indiquant rien, vous dites implicitement que vous êtes l’auteur de la photo. Même si cette dernière n’est pas une œuvre d’art, il faut indiquer d’où elle provient. En faisant une recherche google image, vous êtes souvent redirigés sur des sites dans lesquels les éventuels auteurs de la photo sont mentionnés. Si vous trouvez le nom de l’auteur, vous l’indiquez en plus du site web, s’il n’est pas mentionné ou si la photo est libre de droits, vous n’indiquez que le site. Dans le cas où vous seriez l’auteur de la photo, vous pouvez l’indiquer dans la légende (photo + vos initiales) ou préciser dans le texte que toutes les photos non-référencées proviennent de votre collection personnelle. |
| Exemple 5 – schéma    Celles et ceux d’entre vous qui ont estimé que le schéma devait être davantage discuté dans le texte ont raison, mais ce n’est pas tout à fait sur ce point que je voulais attirer votre attention, c’est pourquoi j’avais coupé le texte explicatif.  Il est vrai que la qualité du schéma n’est pas optimale, que les unités des axes x et y n’apparaissent pas du tout clairement et les couleurs sont (pour les plus pointilleux) difficile à distinguer. Si vous désirez reprendre un schéma d’un ouvrage et que la photo n’est pas assez claire, vous pouvez sans autre ajouter des éléments ou réécrire une partie de la légende. L’auteur a, par exemple, ajouté une flèche et l’indication « résultante ». Si c’est faisable, vous pouvez également recopier le schéma. Mais attention, il vous sera toujours indispensable de noter la référence pour ne pas voler le travail de l’auteur du schéma. Si vous recopiez un schéma et que vous y ajoutez beaucoup d’indications, notez dans la légende : « schéma représentant l’interface… annoté (référence) ». Ou « schéma réalisé sur la base de (référence) » bref, trouvez un moyen d’informer clairement le lecteur que vous n’êtes pas l’auteur du schéma. Si vous en êtes l’auteur, en revanche, pas besoin de le noter dans la légende – généralement, le texte sera suffisamment évident pour qu’on s’en rende compte.  Pour le côté positif : le schéma est numéroté, légendé et référencé, ce qui est parfait. Certains d’entre vous ont été surpris par le « s.d. » dans la référence. Cela signifie que l’ouvrage ne comporte pas de date => Sans Date. Si la maison d’édition n’est pas localisable, on indique s.l. (sans lieu). C’est une façon conventionnelle d’indiquer l’absence de cette information dans une référence. |